

COMMUNE : **096 GUERET**
 ARRONDISSEMENT : **23 GUERET**
 TRESORERIE SPL : **TP GUERET**



N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019 ¹	Taux d'imposition communaux de 2019 ²	Taux d'imposition plafonnés 2020 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ⁴	Produits à taux constants (col. 4 x col. 2 ou col. 3) ⁵
Taxe d'habitation.....	22 010 722	18,30	>>>	22 312 000	4 083 096
Taxe foncière (bâti).....	20 212 290	23,32	>>>	20 493 000	4 778 968
Taxe foncière (non bâti).	58 503	69,22	>>>	59 000	40 840
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ④					
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ⑤			>>>		
Total :					4 819 808

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020

9 502 478 - 599 574 - 4 083 096
 Produit nécessaire à l'équilibre du budget ⑥ Total allocations compensatrices
 Produit taxe additionnelle FNB ⑦
 Produit des IFEER ⑧
 Produit de la CVAE ⑨
 TASCOM ⑩
 DCRTTP ⑪
 Produit prévisionnel de TH
 Versement GIR ⑫
 Prélèvement GIR ⑬
 Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) TH des résidences secondaires ⑭
 Produit attendu de la majoration de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) TH des résidences secondaires ⑮

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col. 9) excède le plafond inscrit col. 3 (ou, à défaut, col. 15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2019 (col. 2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁷	Produit attendu ⁷	Taux de référence 2020 (col. 6 x col. 8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹⁰	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ¹¹	Produit correspondant (col. 10 x col. 11) ¹²
Taxe foncière.....	23,32		4 819 808	23,32	23,32	20 493 000	4 778 968
Taxe foncière (non bâti).....	69,22		4 819 808	69,22	69,22	59 000	40 840
CFE.....	>>>						
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :							

A GUERET Le préfet,

A GUERET le 29 mai 2020 Le maire,

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

le

Michel VERGNIER

DAVID GUERMONPREZ

le 10 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLIQUES

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX